

Republique Rwandaise
Ministère de la Jeunesse et du
mouvement Coopératif
M. JEUN COOP

Coopération
24.4.1985 - 22.2.1988

Doc: 6

Pg: 42

Kurazikubona J.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044/KIGALI

Kigali, le 22/2/1988

N°0527 /15.00

Nyakubahwa Bwana Prezida Fondateri
wa Muvoma Revolisiyoneri Iharanira
Amajyambere y'U Rwanda
K I G A L I

Nyakubahwa Bwana Prezida,

Nishimiye kuboherereza hamwe n'iyi
barwa inyandiko-mvugo y'Inama ya Selire ya Ministeri y'Urubyiruko
no Gutsura za Koperative nayoboye ku italiki ya 20 Mutarama 1988.

Mbifulije Amahoro n'Ihirwe,

Ministri w'Urubyiruko no
Gutsura za Koperative
NDINDILYIMANA Agusitini
Lt Col BEM.-

Bimenyeshejwe:

- Bwana Umunyamabanga Mukuru
wa Muvoma Revolisiyoneri
Iharanira Amajyambere
y'U Rwanda
K I G A L I.




Inyandiko-mvugo y'Inama ya Selire "MIJEUCOOP"
yabaye ku italiki ya 20/01/1988.

Kuwa gatatu taliki ya 20 Mutarama 1988, kuva saa munani n'igice kugeza saa kenda n'igice, Ministri w'Urubwiruko no Gutsura za Koperative, Lt Col BEM NDINDILYIMANA Agusitini yakoresheje inama Abamilitante n'Abamilita bagize Selire ayobora.

Atangiza inama yabwiye abari aho ko bimaze kuba umuco muri Ministeri wo kubonana n'Abakozi umwaka utangira kugirango bese bifurizanye ibyiza birimo amahoro mu kazi no mu rugo rwa buri wese kandi bikabamo n'uburumbuke muri byose. Nk'uko Umukuru w'Igihugu yise Umwaka wa 1988 Umwaka wo Guhesha Agaciro Umusaruro w'Umuhinzi-mworozi, Ministri NDINDILYIMANA nawe yifuje ko uyu mwaka wabera abakozi bese umwaka wo kunguka ari mukazi bashinzwe ari no mubyo umuntu yikorera ku giti cye.

Ministri yaboneyeho umwanya wo gushimira abakozi ukuntu bamuteye inkunga bakamutabara mu byago yagize mu mpera z'umwaka ushize ubwo Umukecuru we yitabaga Imana.

Yabashimiye kandi igitekerezo bagize cyo kohereza bamwe muri bagenzi babo bakamusura. Ibyo byerekana ko turi abavandimwe kandi ko turi kumwe.

Ministri yashimiye nanone abakozi ukuntu bafatanyije akazi muri iyi myaka ishize bigatuma tugera kuri byinshi Ministeri bayisaba gukora. Imwe mu milimo ikomeye bafatanyije ni nko gutegura no gutunganya ibirori byijihije Isabukuru y'Imyaka Makumyabili n'Itanu Igihugu cyacu kimaze kigenga.

Ibyo birori byashimishije ababirebye ndetse n'Umukuru w'Igihugu cyacu yarabyishimiye.

Hali kandi n'amarushanwa y'amashyirahamwe y'urubwiruko, ibigo by'urubwiruko na za CERAI yakozwe muri za Perefegitura zose, imirimo myinshi itegura ibarura ry'ibikorwa by'urubwiruko yarakozwe kandi iracyakomeza, isangano ry'urubwiruko ryarakozwe mu makomini yose ryagenze neza kandi ryakanguye urubwiruko, ababyeyi n'abategetsi ribumvisha ko ikibazo cyambere urubwiruko ruhuriyeho ari icyo kubona imirimo cyane cyane aho ruvuka. Isangano ry'urubwiruko ryerekanye ariko byinshi urubwiruko rushobora gukora, gusa rukaba rukeneye inkunga y'abategetsi n'ababyeyi kandi bakarushakira amasoko y'ibyo rwakoze.

.../...

Nanone iyo mirimo yose ntiyarigutungana iyo tudacunga neza umutungo wa Ministeri, Ministri yishimiye rero ukuntu abacungamali, abashoferi n'abandi batumye imirimo itungana. Atanga urugero yuko umwaka ushiye ntamodoka yagize agisida.

Uyu mwaka rero n'ugukomeza gukora dushishikaye ariko tuzilikana ko amikoro y'Igihugu yabaye make kuko ingengo y'imari tuzakoresha yagabanutse, umuntu ashobora kubaho neza mu bukene bwe ariko ntabe umutindi.

Ministri yibukije imirimo yibanze iteganyijwe gukorwa uyu mwaka :

1. Kuyobora urubyiruko (Encadrement de la Jeunesse)

Uburyo bwo kwita ku rubyiruko abakozi bose ba Ministeri bagomba kubwumva kimwe. Niyo mpamvu Ministri yongeye kubusobanura mu magambo make avuga ko ubwo buryo ali butanu.

Urubyiruko mu miryango ruvukamo

Mu mishyikirano n'ababyeyi ndetse no mu biganiro by'urubyiruko bitegurwa n'abakozi ba Ministeri bakabinyuza kuri Radiyo rimwe mu cyumweru bakwiye gukangura ababyeyi no kubumvisha ko bagomba kugorora abana babo hakiri kare kubera ko ibyinshi mu bibazo by'urubyiruko bihera igihe abana baba bakiri bato.

Kuyobora urubyiruko dushingiye ku matwara ya M.R.N.D.

Ayo matwara akubiye muli Manifeste ya Muvoma yacu. Tugomba kumvisha urubyiruko ko rugomba gufatanya n'abandi banyarwanda guharanira amahoro n'ubumwe kandi twese dushaka gutera intambwe n'aho kaba gato ariko tujya imbere nk'uko Umukuru w'Igihugu ahora abitwibutsa. icya ngombwa rero ni ukubigeraho neza mu nzira ziboneye. Nyuma tuzategereza ko Urugaga rw'Urubyiruko rushingiye kuri M.R.N.D. (J.M.R.N.D.) ruzaza guhuza no kunononsora ibikorwa twatangiyeye. Za gahunda zigaragara muri animation n'umuganda zigomba kubaho muri Komini na Segiteli.

Kuyobora urubyiruko mu byerekeye ubukungu

Muri Ministeri tugomba kugira programu yo kwigisha urubyiruko gufatanya mu mashyirahamwe. Uyu mwaka tuzasobanura bihagije ishyirahamwe icyo aricyo. Abantu tugomba kwishyirahamwe koko kandi bagamije kongera umusaruro no gushakira hamwe umuti w'ibibazo bahuriyeho. Amashyirahamwe adafite akamaro ntagomba kubaho.

Tuzihatira kubicengeza mu rubyiruko no mu bakuru mu mashyirahamwe no muri za Koperative. Abiyemeje kwishyira hamwe bagomba kumenya ko buri wese agomba gutanga umugabane we (part sociale) kugirango ishyirahamwe rishobore gukora. Sibyiza rero gutekereza ko ishyirahamwe rizatangizwa n'imfashanyo. Gutera inkunga ni byiza kandi twarabitangiye cyane cyane igihe hakozwe amarushanwa ariko tugomba ubundi buryo twabikoramo. Buli wese werekanye ko ashaka kugera ku gikorwa akwiye guhembwa kuko tutagomba guhemba iteka abageze kuri byinshi gusa.

Niyo mpanvu amarushanwa y'amashyirahamwe y'urubyiruko agomba gukoreshwa no mu rwego rwa Komini zikabikulikiranira hafi, kugirango ibyo bigerweho hagomba inkunga..

Ubu Ministeri yahawe amafaranga 45.000.000 FRW kugirango ikoreshe ibarura ry'ibikorwa by'urubyiruko n'Isangano ry'Urubyiruko. Abakozi bashinzwe gukora programu zo kuyobora urubyiruko bagomba gutekereza bihagije bagakora ubushakashatsi mu murimo bashinzwe ntibategereze iteka ko Ministri cyangwa Ununyamabanga Mukuru muri Ministeri aribo bababwiliza icyo bakwiye gukora..

Kuyobora urubyiruko turutoza umuco no gukunda imikino n'imyidagaduro

N'ubwo imikino n'imyidagaduro bimaze gusakara mu cyaro kandi n'urubyiruko rukaba rwarayitabiliye haracyabura za Komite ziyiyobora muri Perefegitura n'ababyigisha urubyiruko cyangwa abarutoza iyo mikino. Muri programu rusange y'imikino n'imyidagaduro ikorwa na Ministeri hakwiye guteganywa ukuntu abo bantu baboneka. Byatuma urubyiruko rurushaho gukunda iyo mikino n'imyidagaduro ariko kandi tugomba kwihatira kurwigisha cyane cyane imikino gakondo kugirango itazavaho yibagirana.

2. Kwigisha Urubyiruko

Urubyiruko rwacu rukeneye kwigishwa byinshi ariko tugomba guhitamo ibyo turwigisha byarugirira akamaro. Ministeri yacu imaze gutera intambwe ntoya muri urwo rwego kuko yakoze umushinga w'Iteka rya Prezida rishyiraho kandi ritunganya uburezi nkangurambaga bw'urubyiruko. Uwo mushinga woherejwe mu Kanama ka ba Ministri gashinzwe kwiga ibyerekeye urubyiruko, akazi, imikino n'umuco kugirango kawusuzume.

Ministri yasabye Umunyamabanga Mukuru muri Ministeri ko azasobanurira abakozi ibikubiye muri uwo mushinga w'Iteka rya Prezida.

Inyigisho zihabwa urubyiruko ntizikwiye guhora ari zimwe, tugomba guhindura tugakora programu y'ibintu bishya twarwigisha hakulikijwe ibiboneka n'ibishoboka gukorwa mu karere urubyiruko ruvukamo kandi byaruhesha akazi aho hantu, ibyo twabyise "Formation par cohortes".

Ikindi twakora n'uko igihe urubyiruko turuhuriye ahantu hamwe tugomba kugira ikintu turuhuguramo cyangwa turumenyesha cyarugirira akamaro. Programu y'izo nyigisho nayo igomba gukorwa. Ubwo buryo bwo kwigisha twabwize "Formation-Information" kandi inyigisho zishobora gutangwa mu Bigo by'Urubyiruko no muri za IGA. Kugirango izo programu zishobore gutangira bizaba ngombwa ko twifashisha abantu bo hanze nk'abo muri KORA kuko abalimu dukoresha mu bigo by'urubyiruko badahagije kandi byose bakaba batabijijukiwemo, tuzagirana amapatano n'abo bantu twumvikane kubyo badukoreraga n'umushahara bahabwa. Tuzareba kandi n'ukuntu imishinga igamije imizamukire y'icyaro ikora hirya no hino mu gihugu yadufasha muri izo nyigisho kuko akenshi iyo mishinga nayo iba ifite programu yo guhugura abaturage.

Nk'uko twabitangiye umwaka ushize tuzakomeza kwegereza ibigo by'Urubyiruko ibikoresho bikenera, tukabyorohereza n'uburyo bwo kugura ibyo bikoresho hafi y'aho bikoreraga. Ministeri izihatira kugenzura ukuntu anafranga yatanze muri ibyo bigo yakoreshejwe n'ukuntu ibyo baguze byakoreshejwe. Ibyo bizatuma Abayobozi n'Abalimu b'ibigo by'Urubyiruko batongera kwinubira ibikoresho bahabwaga na Ministeri bigapfa ubusa kuko bidashobora kubikoresha mu myuga bigisha cyangwa bidakenewe.

3. Ibarura ry'ibikorwa by'urubyiruko

Ibarura ry'ibikorwa by'urubyiruko twatangiye umwaka ushize ligomba kurangira.

Hagomba gushyirwaho programu y'iryo barura kugirango hazagire ikintu cy'ingirakamaro rizadusigira bitabaye ibyo kuzuza impapuro gusa bitagize icyo bimaze.

4. "Stratégies" za Ministeri y'Urubyiruko no Gutsura za Koperative

Ministri yasabye ko izo "stratégies" zatangiye gukorwa nazo zirangira.

Kubera ko abakozi bose ba Ministeri batumwa uko ziteye, Umunyambanga Mukuru muri Ministeri yasabwe kuzazisobanura mu minsi iri imbere mu gihe cy'inama za selire cyangwa izindi nama zikoreshwa abakozi.

5. Isangano ry'urubyiruko

Dutekereza gukoresha ubwa mbere isangano ry'urubyiruko bamwe ntibali bafite ikizere ko rizagenda neza ariko kubera ibitekerezo byinshi kandi byiza byaturutse mu bakozi ba Ministeri y'Urubyiruko no Gutsura za Koperative, ORINFOR, ONAPO, M.R.N.D. n'izindi Ministeri byatumye muri rusange isangano ry'urubyiruko ritungana. Ministri yongeye rero gushimira abo bakozi bose ariko asaba ko uyu mwaka n'indi itaha twazarushaho kuritegura no kurikoresha neza. Bizarushaho kuba byiza urubyiruko nirushobora kwitegurira iryo sangano rukabifashwamo n'abakozi bo muri Komini. Ibyo dukwiye gutangira kubyumvisha urubyiruko n'abayobozi barwo hakiri kare.

6. Ibyerekeye imikino n'imyidagaduro

Hakwiye gushyirwaho byihutirwa za Komite mu rwego rwa Prefegitura zishinzwe gutunganya no kugenzura ibyerekeye imikino n'imyidagaduro. Kugirango zitangire gukora zigomba kubona anabwiliza azisobanurira neza ibyo zishinzwe gukora.

Programu zo guhugura abasifuzi n'abatoza b'imikino nazo zigomba gukomeza gukorwa twifashishije nanone Abanyamahanga baza kudufasha gutunganya izo programu.

Ministri yasabye akomeje abashinzwe gukora programu zigamije guteza imbere imikino gakondo kuzishyira ahagaragara kugirango hagire igikorwa muri urwo rwego rw'imikino. Yatanze urugero rw'ibishobora gutangira gukorwa : kubarura iyo mikino gakondo ikamenyekana hanyuma bakareba ishobora gutangira gukinwa.

Biratangaje kubona Amakomini amwe n'amwe yaratanze impuguke zo muri Ministeri mu gufata iya mbere zigakoresha iyo mikino.

Ababishinzwe rero bakwiye kwisubiraho kuko babisabwe kuva kera.

Tugomba kuzuzura niba imikino cyane cyane ivuka mu gihugu, ikorwa hakurikijwe politiki y'imikino mu Rwanda kandi yubahiriza amategeko agenga imikino n'inyidagaduro.

Mubyerekeye inyidagaduro, uyu mwaka tugomba kugira nibura amatorero atatu tugakora na programu yo kwerekana ibyo ayo amatorero yagezeho muri za Prefegitura.

Tugomba gukora agatabo gasobanura uko inyidagaduro mu Rwanda iteye, uko ikorwa, abayikora n'aho ikorerwa (Guide des loisirs au Rwanda). Ibyo bizashoboka kuko n'ahandi mu mahanga bibaho kandi bibaye ngombwa twakwifashisha impuguke za O.R.T.P.N. (Ofisi y'Ubukerarugendo na Pariki z'Igihugu).

Abayobozi b'Urubyiruko na za Koperative bakwiye kwigishwa ibyo by'inyidagaduro, programu z'inyigisho zigomba gutangira gukorwa kuko ahanini arizo zibura.

7. Ibyerekeye za Koperative

Mu ijambo Umukuru w'Igihugu yabwiye Abaturarwanda abifuriza Umwaka Mushya yasobanuye bihagije uko abantu bakwishakira uburyo bwo gukora kugira ngo batere imbere haba mu cyaro cyangwa mu mugi. Ibyo bizagerwaho igihe abantu bazaba bishyize hamwe kugira ngo babone icyo bakora, kugira ngo birengere, barengere inyungu zabo nibwo ibyo bagamije bigerwaho vuba.

Mu kubahiriza iyo ntego, tuzahera ku mibonano n'amakoperative tubifashijwemo n'IKIGO "IWACU" cyo ku KABUSUNZU. Tuzagira kandi imibonano n'Abayobozi b'Imishinga ikorana n'Amakoperative. Programu yo gukoresha amarushanwa y'amakoperative izakomeza ariko mu rwego rw'Igihugu tuziga ukuntu uburyo twakoresheye ayo amarushanwa bwahinduka kuko ntacyo bimalira abanyamuryango baba bataziranye.

Uburyo bwo gutanga inguzanyo mu mashyirahamwe n'amakoperative nabwo bukwiye gusubirwamo bukigwa neza kuko akenshi ayo mafaranga atishyurwa neza.

8. Ubutwererane bwa Ministeri n'Amahanga

Ugereranyije n'inyaka yashize usanga Ministeri imaze kugira Abanyamahanga benshi baturutse mu bihugu n'imiryango mpuzamahanga bidufasha ariko tugomba kumenya icyo tubatezeho kuko bamwe badutera utubazo.

Abakozi ba Ministeri bakorana nabo bagomba kumenya icyo u Rwanda rushakira muri ubwo butwemererane bakumvisha abo banyamahanga ko batagomba gukora mu buryo bunyuranye na Politiki ya Ministeri. Ntabwo ari ibitekerezo bibuze mu banyarwanda, tumenye rero ko abanyamahanga batazadukorera byose kandi mubyo batuzanira duhitemo ibishobora kutugirira akamaro.

9. IMYANZURO Y'INAMA

Kubera ko ingengo y'imali Leta izakoresha uyu mwaka iri hafi kwemezwa, buri buyobozi bukuru bw'imirimo muri Ministeri buzakora programu y'ibiteganyijwe gukorwa uyu mwaka kugirango bizigwe mu nama y'abayobozi b'imirimo, nyuma nabo bazasobanurira iyo programu abakozi bakoresha.

Ministri yongeye kwibutsa abayobozi b'imirimo ko kugirango byose bitungane alibo bizaturukaho mbere na mbere. Bagomba kumenya ko hari abakozi bayobora kandi bakamenya icyo bashinzwe gukora. Umushefu agomba kuba umuntu utajandajanda, ugaragara, ukunda akazi kandi w'umunyamurava kugirango abo ashinzwe kuyobora bamugendereho, bamwubahe kandi nawe abubahe. Abakozi bose bagomba kugira discipline mu kazi.

Ministri yihanangirije abakozi bigize abarokore ababwira ko atababuzira gusenga nk'uko umutima wabo ubibatega ariko ntibakwiye kwibagirwa akazi bashinzwe gukora cyangwa ngo barangaze abandi bakozzi. Yabibukije ko ibyo bidahuje n'Amatwara ya Muvoma Yacu asaba kandi abakozi bose kubigendera kure kuko biri mubihungabanya discipline.

Abakozi bagomba kumenya guhuriza hanwe imirimo n'ibitekerezo. Ibyo byagombye kubaho kenshi no mukazi gasanzwe. Hari umurimo uba ukeneye inkunga y'abantu benshi, umwe ntabe yawiharira kugeza ubwo yawukora ku buryo butunganye. Buri mukozzi agomba gukurikira ibikorwa byose mu rwego rw'akazi ke. Nk'umukozzi ugiye mu butumwa agomba kumenya amadosiye yose yabanje yerekeranye n'ubwo butumwa. Ibyo byatuma akazi kamwe kadasubirwamo buri gihe kubera kutamenya uko katangiye n'aho kageze. Ministri yongeye kwibutsa Ijambo Umukuru w'Igihugu yavugiye mu nama ya Guverinema rihumuriza abakozi ba Leta bari bishyizemo ko bagomba kwirukanwa ari benshi. Yabwiye abakozi ba Ministeri ayobora ko abakeka ko bazirukanwa akenshi ari abiyiziho ko ntacyo bakora koko. Ntaterabwoba rigomba kubaho ariko abantu badakora akazi kabo ni ngombwa ko babisa abandi bagashaka kandi bagashoboye.

Ishimwe ry'abakozi

Higeze gutangwa ikifuzo, igihe Prezida wa Repubulika yabonana n'abakozi ba Leta, cy'uko Umukozi yajya ashimwa cyangwa agawa bakore-sheje amanota, ibyo abashinzwe kubyiga baracyabinononsora.

Hali abantu badakora kubera ko ubwenge bwabo ari uko bungana cyangwa ari abaswa, abo si ikosa ryabo, ikosa ni iry'uwamuhaye ako kazi.

Hari abadakora kubera ko batazi uko bagomba gukora, abo bafite ikosa kuko baba badashaka kwiga akazi.

Hari n'abadakora kubera ko ababayobora batabaha akazi cyangwa ntibabereke uko bagomba gukora, abo nabo si ikosa ryabo.

Mugirango hatagira abikoma abayobozi babo cyangwa ngo biharirwe Ministri gusa cyangwa Umunyamabanga Mukuru muri Ministeri, Ministri yasanze ari ngombwa ko habaho Komisiyo izajya ikora iby'imishimire y'abakozi, amanota akerekana koko uko umuntu akora.

Ikindi ni uko igihe Umukozi ananiwe n'akazi haba muri Ministeri, Prefegitura cyangwa mu Bigo by'Urubyiruko, ntitugomba kumuhungishiriza mu kandi kazi tugomba kumusimbuza undi ugashoye. Abanyunyuzwa imitsi y'abandi bagomba gusezererwa hakili kare.

Umuganda n'Animasiyo

Kubera ko abakozi bamwe bali bamaze kudohoka mu gukora Umuganda, Ministri yasabye abashinzwe kuwukoresha kujya bagenera abakozi buri service igipande bagomba gukora hakurikijwe umubare wabo. Buri muyobozi mukuru w'imirimo cyangwa umuhagarariye akamenya abakozi be basibye n'abadashishikarira gukora akababaza impamvu zibibatera. Ariko Umukozi wasibye Umuganda agomba kubisinyira ku munsu w'akazi ukurikiyeho kugirango ushinze Umuganda muri Komite ya Selire abone uko akora igenzura neza.

Abakozi bigize indakoreka haba mu muganda cyangwa animasiyo Ministri yababwiye ubwa nyuma ko azabafatira ibyemezo bidakuka kimwe n'abapalanto badakora akazi kabo cyangwa batubaha abakuru b'imirimo, bagomba kumenya ko abo bose babategeka. Abanyezamu nabo ntibakora akazi kabo neza usanga akenshi bagataye, ntumenye n'aho wabashakira.

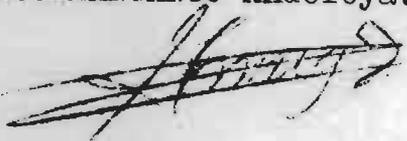
.../...

Abo bakozi badohotse bakwiye kwiminjiramo agafu, ntibigire ba nyiranzakaha.

Ministri yarangiye inama yibutsa ko uyu mwaka w'1988 uzakorwamo ibikorwa by'ingenzi muri Polikiki y'Igihugu kuko tuzatora Prezida wa Repubulika n'Abadepite.

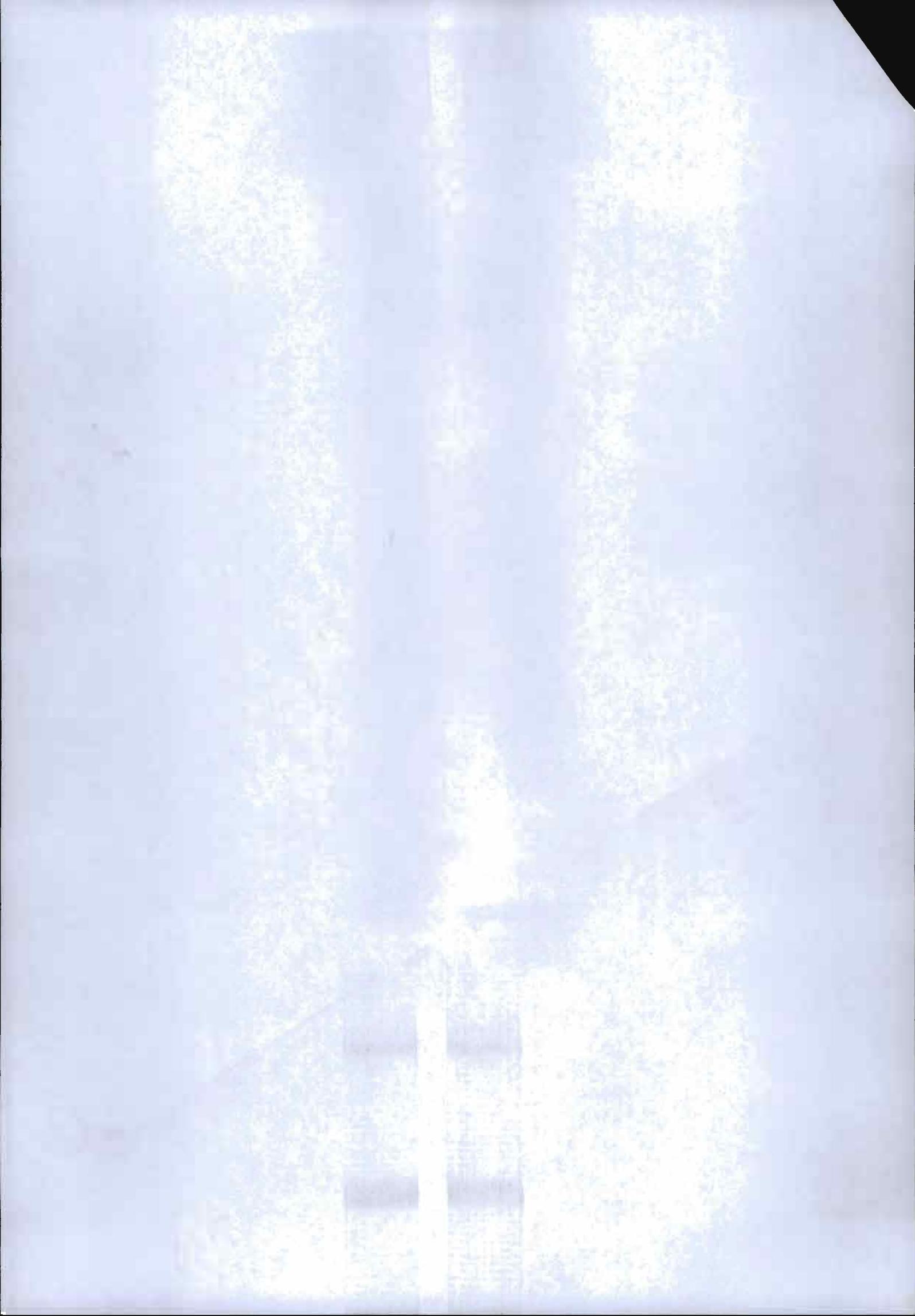
Kubera ko Igihugu kigomba byinshi. Prezida Wacu, yasabye abakozi kuzazirikana Umukuru w'Igihugu cyacu bagakomeza kumushyigikira cyane cyane muri iryo tora kuko aliwe dukeshya ibyo tumaze kugeraho. Yongeye kwifuriza abakozi umwaka mwiza, umwaka tuzakoramo ibyiza byinshi mu rwego rwa Ministeri no mungo zacu, abashimira uko bakorana nawe kugeza ubu ariko abasaba kurushaho kandi mu mugambi wo gukora neza, gukora ibyiza byinshi twikorera kandi dukorera n'abandi.

Umwanditsi w'Inama :
MUGEMANGANGO Andereya.



Umuyobozi w'Inama :
Ministri w'Urubyiruko
no Gutsura za Koperative
NDINDILYIMANA Agusitini
Lt Col BEM.





Kigali, le 17 AOUT 1987

N° 3025 /15.17

Objet: B.D. 1988.

Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n° 925/87/10.02 du 9 Juin 1987 relative au budget de développement pour l'exercice 1988, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe les fiches dûment remplies pour les projets suivants:

- La contre-partie du Gouvernement Rwandais dans le Projet CEPWAIVA pour lequel nous avons reçu 5.000.000 FRW sur le B.O. 1987 et qui selon le protocole d'entente en annexe nécessite encore 10.216.300 FRW;
- La mise en place du Chantier Ouest qui a démarré grâce à des subdélégations de 2.900.000 FRW sur le B.O. 1986 et 1987 et pour lequel nous demandons un complément de 12.034.400 FRW suivant le devis en annexe établi par le BUMEP;
- La mise en place d'un nouveau Chantier des Jeunes à CYANGUGU (projet nouveau) pour lequel nous demandons un budget de 15.000.000 FRW;
- La poursuite de la construction du Stade de GIKONGORO pour un montant de 15.000.000 FRW;
- La construction du Stade de CITARAMA pour un montant de 50.000.000 FRW mais dont la première tranche sera de 30.000.000 FRW;
- L'expropriation du site de construction du Stade de KIBUNGO (projet nouveau);
- La contre-partie pour le projet: Maison des Jeunes et de la Culture de KIGALI financé par le Landessportbund de Rhénanie-Palatinat à concurrence de 100.000 DM pouvant être augmentés dans la mesure où le Rwanda libère une contribution tangible. Pour ce projet, nous demandons au BD 88 le montant de 15.000.000 FRW;
- La poursuite des travaux de construction du Stade de KIBUYE pour rendre réglementaires les terrains et pistes et aménager les annexes. Ce projet a bénéficié déjà de 10.000.000 FRW et nécessite encore 15.000.000 FRW pour être terminé;

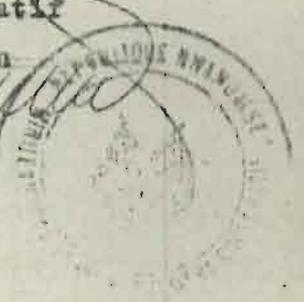
- Le fonds de roulement pour le Complexe Sportif de REMERA (Hôtel-Restaurant)
pour un montant de 20.000.000 FRW.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDIYIMANA Augustin

Lt Col. *[Signature]*



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 19 MAI 1987

N° 2783/15.00

24/05/87

Madame et Monsieur le Chef
de service (Tous) **KURAXIRUBONE**

J'ai l'honneur de vous inviter à une réunion
des Chefs de service qui aura lieu ce mercredi à 8 heures du matin
dans la salle de réunion du MIJEUCOOP.

L'ordre du jour portera sur :

- l'état actuel des services
- avancement de certains dossiers nous demandés par le Ministre
dans notre dernière réunion .

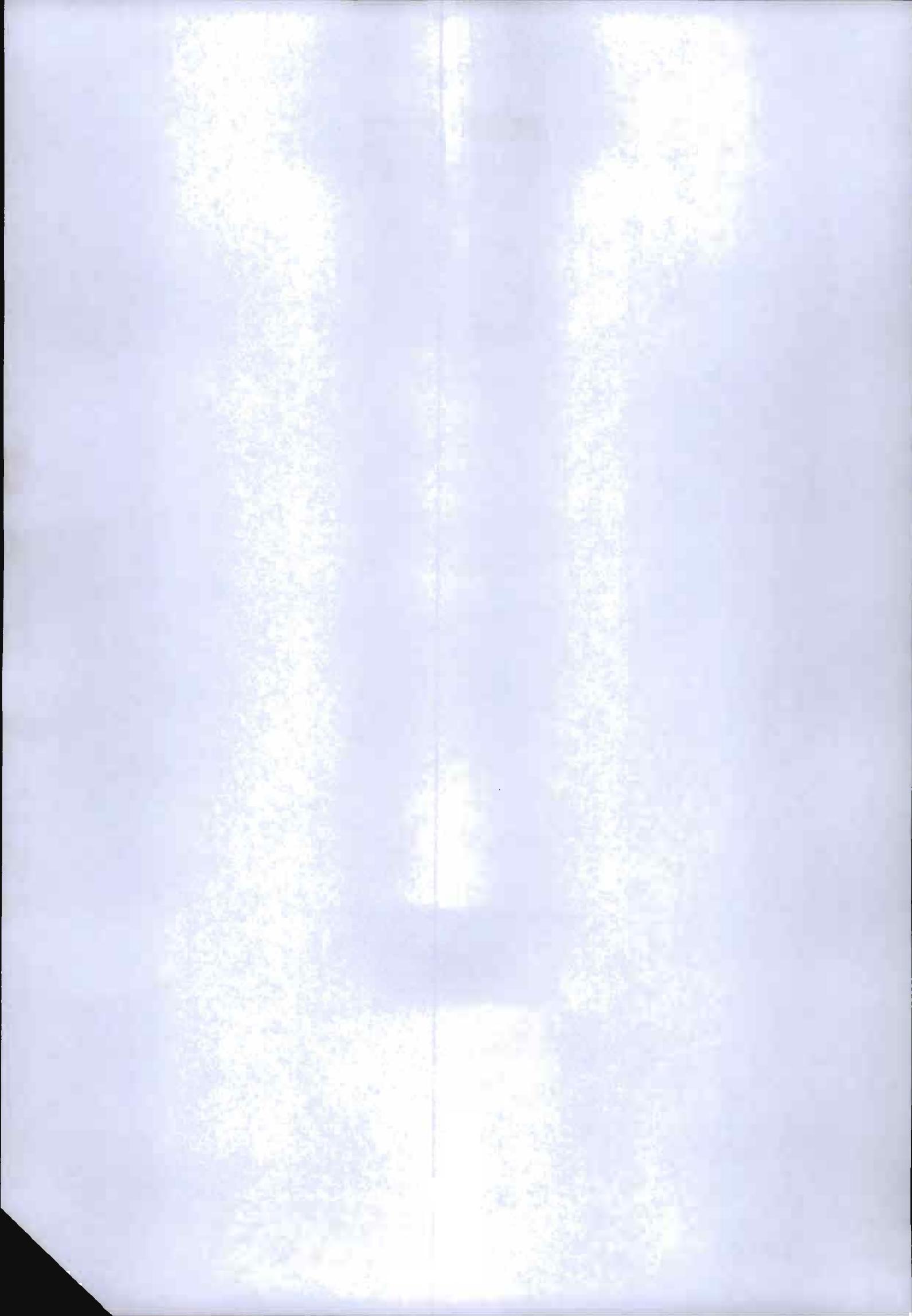
Cette réunion ne devant pas durer plus
d'une heure; la présence de tous le monde est indispensable.

C.P.I. à :

- Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et du Mouvement
Coopératif
K I G A L I

[Signature]
Le Secrétaire Général
MUGEMA Remuald.





Kigali, le 24 AVR. 1987

N° 1822 / 15.17

Monsieur le Préfet de la Préfecture
GISENYI

Monsieur le Préfet,

En date du 17/03/1987 j'ai effectué une visite à GISHWATI aux Centres KARAGO et MUTURA à GISENYI. Je ne suis entré qu'avec le Sous-Préfet NINANI Faustin et avons parlé des problèmes surgis au Centre de KINIRI et sur le Projet de Monsieur ECH. A KARAGO nous avons tenu une réunion en compagnie du S/Préfet de la S/Préfecture KABAYA. Ci après vous trouverez les points importants examinés au cours de cette visite.

1. En ce qui concerne le C.F.J. MUTURA qui, en plus de la formation des jeunes, pratique l'élevage en partie au Centre et l'autre à GISHWATI, j'ai pu me rendre compte que ces activités sont satisfaisantes. Mais pour GISHWATI il y a lieu d'améliorer le rendement en essayant de donner aux vaches des provendes.

Le Directeur du Centre devra examiner avec celui du Projet C.B.K. de GISHWATI comment aménager la parcelle accordée au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour le pâturage. Un des responsables au projet, rencontré à KIBISABO a promis de nous aider surtout pour les travaux d'aménagement. Le Directeur du Centre devra un rapport sur les possibilités retenues afin d'aménager et charger la parcelle. Une note lui est accordée pour lui permettre d'assurer le suivi de tous ces travaux. En outre, le Directeur du C.F.J. de MUTURA devra poursuivre l'amélioration des infrastructures du Centre. Les travaux de construction se limiteront cette année à la construction d'un atelier et la réparation des bâtiments existants. Une subdélégation d'un million et demi de francs rwandais (1.500.000 FRW) sera accordé à cet effet. Le Directeur devra également s'appliquer à rendre le Centre plus attrayant.

J'ai marqué mon accord à ce qu'un camion du NIBUCOOP vienne au Centre pour le transport de la terre afin d'améliorer le terrain de Foot-ball en construction.

2. La visite au Centre de Formation de KARAGO

m'a révélé que ce Centre connaît une amélioration dans l'organisation et la gestion ainsi que la production. Concernant la formation, j'ai été satisfait du travail des instructeurs et de la façon dont les jeunes suivent les cours. J'ai demandé que soit poursuivi cet effort et qu'on programme déjà la formation-information c.à.d. organiser dès cette année des séminaires pour les lauréats du Centre depuis qu'il fonctionne et pour les responsables des groupements des jeunes, des encadreurs des Communes et des Secteurs. Le Directeur m'a également fait part de la bonne qualité de l'instruction, de la discipline des élèves et des instructeurs. La bonne production en agriculture et en pisciculture. L'exploitation du lac a été satisfaisante mais pour le moment les techniciens du NIMAGHI ont demandé de suspendre la pêche étant donné qu'ils viennent de mettre de nouveaux alevins.

Au cours de la réunion avec le Directeur

et tous les instructeurs et il m'a été soumis les questions relatives aux points suivants:

- l'électrification du Centre;
- les nouvelles constructions (maison du Directeur, atelier multifonctionnel dans le bâtiment qui était prévu pour l'élevage) + un bull dozer pour le terrassement;
- l'expropriation d'un bois se trouvant dans le domaine du Centre;
- le problème de production pour la section couture;
- les avances sur traitement et prêts pour construction;
- les bulletins de signalement;
- une infirmerie pour le Centre;
- la possibilité d'avoir un Comité de la CESTRAR;
- la formation en E.P.S. à l'intention des élèves surtout pour l'arbitrage;
- la possibilité de coopération avec les pays étrangers dont les représentants visitent le Centre.

A toutes ces questions j'ai donné des

réponses qui se résument en ces termes :

- pour l'électrification une lettre sera adressée à l'ELECTREGAR;
- j'ai accepté que le Centre, en collaboration avec les Services habilités de la Préfecture procède à l'expropriation du petit bois;
- les bâtiments du Centre doivent être réfectionnés et l'atelier multifonctionnel aménagé, la construction d'une maison pour la Direction sera envisagée l'année prochaine;
- le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales sera contacté pour qu'il autorise à notre brancardier de donner les premiers soins et pour qu'il lui accorde des médicaments;

- j'ai été d'accord que les instructeurs E.P.S. des Centres reçoivent une formation d'entraîneur et d'arbitre pour qu'à leur tour ils puissent la dispenser aux élèves;
- pour les représentants des pays étrangers qui visitent le Centre, il y aurait possibilité de leur demander un jumelage avec des établissements de leurs pays ayant les activités semblables à celles menées au Centre de KARAGO. Néanmoins de telles demandes doivent passer par le Ministère pour agrément;
- les cas des instructeurs qui demandent des avances et prêts ont été résolus. Quant aux bulletins de signalement les Services du NIJEUCOOP examineront le cas litigieux qui m'a été soumis (cas SEMPLILITE);
- pour la CESTRAE le S/Préfet de KABAYA a promis qu'il veuve en parlera pour obtenir.

Les entretiens que j'ai eu avec les S/Préfets ont porté sur les points suivants :

Pour le cas du Centre de KIMBIRI, j'ai expliqué au S/Préfet MINANI que ce n'était pas la première fois que ce Centre rencontre des difficultés. En 1983 il y a eu une révolte du même genre et je ne suis rendu sur les lieux je ne suis convenu avec les responsables qu'ils allaient se mettre en contact avec le NINEPRISEC car il voulait une école qui délivre des Certificats avec un programme du secondaire. Pour sa part il ne faudrait pas ouvrir le Centre avant qu'une solution ne soit trouvée. Il est inadmissible, en effet, que ces responsables qui recrutent leurs élèves à travers tout le pays avec un minerval élevé, continuent à jouer sur le NIJEUCOOP et le NINEPRISEC alors que pour sa part, ils ont été informés sur la politique suivie par son Département en matière de formation de la jeunesse et ne veulent pas s'y conformer.

Avec le sous-Préfet MINANI, j'ai abordé le problème de Monsieur KOCH. Je lui ai assuré que le Ministère est prêt à revoir le contrat, une fois qu'il aura donné des indications claires concernant son programme d'action.

J'ai apprécié la contribution du S/Préfet de KABAYA qui a participé activement à la réunion au Centre de KARAGO et lui ai demandé de transmettre mes remerciements aux autorités préfectorales et au Bourgmestre de la Commune KARAGO pour l'intérêt qu'ils manifestent à l'endroit du Centre afin qu'il puisse répondre au programme de Formation-Encadrement de la Jeunesse de la région.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIYAMA Augustin
Lt Col BV.



C.P.I. à:

- Monsieur le S/Préfet de la
S/Préfecture KABAYA

GISENYI

- Monsieur le Bourgmestre de la
Commune KARAGO

GISENYI

- Monsieur le Directeur du C.F.J. KARAGO

GISENYI

- Monsieur le Directeur du C.F.J. MUTURA

GISENYI

- Monsieur l'Encadreur Préfectoral de
la Jeunesse et des Coopératives

GISENYI

Monsieur le Préfet de la Préfecture
GISENYI

Monsieur le Préfet,

En date du 17/03/1987 j'ai effectué une visite à GISHWATI aux Centres KARAGO et MUTURA à GISENYI. Je me suis entretenu avec le Sous-Préfet MINANI Faustin et avons parlé des problèmes surgis au Centre de KIMBIRI et sur le Projet de Monsieur KOCH. A KARAGO nous avons tenu une réunion en compagnie du S/Préfet de la S/Préfecture KABAYA. Ci après vous trouverez les points importants examinés au cours de cette visite.

1. En ce qui concerne le C.F.J. MUTURA qui, en plus de la formation des jeunes, pratique l'élevage en partie au Centre et l'autre à GISHWATI, j'ai pu me rendre compte que ces activités sont satisfaisantes. Mais pour GISHWATI il y a lieu d'améliorer le rendement en essayant de donner aux vaches des provendes.

Le Directeur du Centre devra examiner avec celui du Projet G.B.K. de GISHWATI comment aménager la parcelle accordée au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour le pâturage. Un des responsables au projet, rencontré à KIBISABO a promis de nous aider surtout pour les travaux d'aménagement. Le Directeur du Centre enverra un rapport sur les possibilités retenues afin d'aménager et charger la parcelle.

Une note lui est accordée pour lui permettre d'assurer le suivi de tous ces travaux.

En outre, le Directeur du C.F.J. de MUTURA devra poursuivre l'amélioration des infrastructures du Centre. Les travaux de construction se limiteront cette année à la construction d'un atelier et la réfection des bâtiments existants, et rendre le Centre plus at-

trayant. Une subdélégation de ^{un million et deux cent cinquante mille francs rwandais (1.500.000 FRW)} quatre cent mille francs rwandais (400.000 FRW) sera accordée à cet effet. ^{sera accordée à cet effet.}
Le Directeur du Centre devra également s'appliquer à rendre le Centre plus attrayant.

J'ai marqué mon accord à ce qu'un camion du MLJEUCOOP vienne au Centre pour le transport de la terre afin d'améliorer le terrain de Foot-ball en construction.

Monsieur le Préfet de la Préfecture
G I S E N Y I.

Monsieur le Préfet,

En date du 17/03/1987 j'ai effectué une visite à GISHWATI aux Centres KARAGO et MUTURA à GISENYI. Je me suis entretenu avec le Sous-Préfet MINANI Faustin et avons parlé des problèmes surgis au Centre de KIMBIRI et sur le Projet de Monsieur KOCH. A KARAGO nous avons tenu une réunion en compagnie du S/Préfet de la S/Préfecture KABAYA. Ci après vous trouverez ^{des} éléments importants ^{examinés au cours} de cette visite. <sup>élé-
ments</sup>

1. En ce qui concerne le C.F.J. MUTURA qui, en plus de la formation des jeunes, pratique l'élevage en partie au Centre et l'autre à GISHWATI, j'ai pu me rendre compte que ces activités sont satisfaisantes. Mais pour GISHWATI il y a lieu d'améliorer le rendement en essayant de donner aux vaches des provendes.

Le Directeur du Centre devra examiner avec celui du Projet G.B.K. de GISHWATI comment aménager la parcelle accordée au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour le pâturage. Un des responsables au projet, rencontré à KIBISABO a promis de nous aider surtout pour les travaux d'aménagement. Le Directeur du Centre enverra un rapport sur les possibilités retenues afin d'aménager et charger la parcelle.

Une note lui est accordée pour lui permettre d'assurer le suivi de tous ces travaux. En outre, le Directeur du C.F.J. de MUTURA devra poursuivre l'amélioration des infrastructures du Centre. Les travaux de construction se limiteront cette année à la construction d'un atelier et la réfection des bâtiments existants et rendre le Centre plus attrayant: une subdélégation de ~~LEONARD~~ sera accordée à cet effet.
A. SDO. ~~SOUS-PRÉFET~~

J'ai marqué mon accord à ce qu'un camion du MIJEUCOOP vienne au Centre pour le transport de la terre afin d'améliorer le terrain de Foot-ball en construction.

.../...

2. La visite au Centre de Formation de KARAGO m'a révélé que ce Centre connaît une amélioration dans l'organisation et la gestion ainsi que la production. Concernant la formation, j'ai été satisfait du travail des instructeurs et de la façon dont les jeunes suivent les cours. J'ai demandé que soit poursuivi cet effort et qu'en programme déjà la formation-information c.à.d. organiser dès cette année des séminaires pour les lauréats du Centre depuis qu'il fonctionne et pour les responsables des groupements des jeunes, des encadreurs des Communes et des Secteurs. Le Directeur m'a également fait part de la bonne qualité de l'instruction, de la discipline des élèves et des instructeurs; La bonne production en agriculture et en menuiserie. L'exploitation du lac a été satisfaisante mais pour le moment les techniciens du MINAGRI ont demandé de suspendre la pêche étant donné qu'ils viennent de mettre de nouveaux alivins.

Au cours de la réunion avec le Directeur et tous les instructeurs et il m'a été soumis les questions relatives aux points suivants:

- l'électrification du Centre;
- les nouvelles constructions (maison du Directeur, atelier multifonctionnel dans le bâtiment qui était prévu pour l'élevage) + un bull dozer pour le terrassement;
- l'expropriation d'un bois se trouvant dans le domaine du Centre;
- le problème de production pour la section couture;
- les avances sur traitement et prêts pour construction;
- les bulletins de signalement;
- une infirmerie pour le Centre;
- la possibilité d'avoir un Comité de la GESTRAR;
- la formation en E.P.S. à l'intention des élèves surtout pour l'arbitrage;
- la possibilité de coopération avec les pays étrangers dont les représentants visitent le Centre.

A toutes ces questions j'ai donné des réponses qui se résument en ces termes:

- pour l'électrification une lettre sera adressée à l'ELECTROGAZ;
- j'ai accepté que le Centre, en collaboration avec les Services habilités de la Préfecture procède à l'expropriation du petit bois;
- les bâtiments du Centre doivent être réfectionnés et l'atelier multifonctionnel aménagé, la construction d'une maison pour la Direction sera envisagée l'année prochaine;
- le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales sera contacté pour qu'il autorise à notre brancardier de donner les premiers soins et pour qu'il lui accorde des médicaments;

.../...

- j'ai été d'accord que les instructeurs E.P.S. des Centres reçoivent une formation d'entraîneur et d'arbitre pour qu'à leur tour ils puissent la dispenser aux élèves;
- pour les représentants des pays étrangers qui visitent le Centre, il y aurait possibilité de leur demander un jumelage avec des établissements de leurs pays ayant les activités semblables à celles menées au Centre de KARAGO. Néanmoins de telles demandes doivent passer par le Ministère pour agrément;
- les cas des instructeurs qui demandent des avances et prêts ont été résolus. Quant aux bulletins de signalement les Services du MIJEUCOOP examineront le cas litigieux qui m'a été soumis (cas SEMPLILITE);
- pour la CESTRAR le S/Préfet de KABAYA a promis qu'il veus en parlera pour examen.

Les entretiens que j'ai eu avec les S/Préfets ont porté sur les points suivants :

Pour le cas du Centre de KIMBIRI, j'ai expliqué au S/Préfet MINANI que ce n'était pas la première fois que ce Centre rencontre des difficultés. En 1983 il y a eu une révolte du même genre et je me suis rendu sur les lieux je me suis convenu avec les responsables qu'ils allaient se mettre en contact avec le MINEPRISEC car il voulait une école qui délivre des Certificats avec un programme du secondaire. Pour ma part il ne faudrait pas ouvrir le Centre avant qu'une solution ne soit trouvée. Il est inadmissible, en effet, que ces responsables qui recrutent leurs élèves à travers tout le pays avec un minerval élevé, continuent à jouer sur le MIJEUCOOP et le MINEPRISEC alors que pour ma part, ils ont été informés sur la politique suivie par mon Département en matière de formation de la jeunesse et ne veulent pas s'y conformer.

Avec le Sous-Préfet MINANI, j'ai abordé le problème de Monsieur KOCH. Je lui ai assuré que le Ministère est prêt à revoir le contrat, une fois qu'il aura donné des indications claires concernant son programme d'action.

J'ai apprécié la contribution du S/Préfet de KABAYA qui a participé activement à la réunion au Centre de KARAGO et lui ai demandé de transmettre mes remerciements aux autorités préfectorales et au Bourgmestre de la Commune KARAGO pour l'intérêt qu'ils manifestent à l'endroit du Centre afin qu'il puisse répondre au programme de Formation-Encadrement de la Jeunesse de la région.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM.

C.P.I. à:

- Monsieur le S/Préfet de
la S/Préfecture KABAYA

G I S E N Y I

- Monsieur le Bourgmestre de
la Commune KARAGO

G I S E N Y I

- Monsieur le Directeur du C.F.J. KARAGO

G I S E N Y I

- Monsieur le Directeur du C.F.J. MUTURA

G I S E N Y I

- Monsieur l'Encadreur Préfectoral de
la Jeunesse et des Coopératives

G I S E N Y I

- j'ai été d'accord que les instructeurs E.P.S. des Centres reçoivent une formation d'entraîneur et d'arbitre pour qu'à leur tour ils puissent la dispenser aux élèves;
- pour les représentants des pays étrangers qui visitent le Centre, il y aurait possibilité de leur demander un jumelage avec des établissements de leurs pays ayant les activités semblables à celles menées au Centre de KARAGO. Néanmoins de telles demandes doivent passer par le Ministère pour agrément;
- les cas des instructeurs qui demandent des avances et prêts ont été résolus. Quant aux bulletins de signalement les Services du MIJEUCCOP examineront le cas litigieux qui m'a été soumis (cas SEMPILITE);
- pour la CESTRAR le S/Préfet de KABAYA a promis qu'il vous en parlera pour examen.

Les entretiens que j'ai eu avec les S/préfets ont porté sur les points suivants:

Pour le cas du Centre de KIMBIRI, j'ai expliqué au S/Préfet MINANI que ce n'était pas la première fois que ce Centre rencontre des difficultés. En 1983 il y a eu une révolte du même genre et je me suis rendu sur les lieux je me suis convenu avec les responsables qu'ils allaient se mettre en contact avec le MINEPRISEC car il voulait une école qui délivre des Certificats avec un programme du secondaire. Pour ma part il ne faudrait pas ouvrir le Centre avant qu'une solution ne soit trouvée. Il est inadmissible, en effet, que ces responsables qui recrutent leurs élèves à travers tout le pays avec un minerval élevé, continuent à jouer sur le MIJEUCCOP et le MINEPRISEC alors que pour ma part, ils ont été informés sur la politique suivie par mon Département en matière de formation de la jeunesse et ne veulent pas s'y conformer.

Avec le Sous-Préfet MINANI, j'ai abordé le problème de Monsieur KOCH. Je lui ai assuré que le Ministère est prêt à revoir le contrat, une fois qu'il aura donné des indications claires concernant son programme d'action.

.../...

J'ai apprécié la contribution du ^{S/}Préfet de KABAYA qui a participé activement à la réunion au Centre de KARAGO et lui ai demandé de transmettre mes remerciements aux ^{autorités} préfectorales et au Bourgmestre de la Commune KARAGO pour l'intérêt qu'ils manifestent à l'endroit du Centre afin qu'il puisse répondre au programme de Formation-Encadrement de la jeunesse de la région.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

C.P.I. à:

- Monsieur le S/Préfet de la S/Préfecture
KABAYA - GISENYI.
- Monsieur le Bourgmestre de la
Commune KARAGO
G I S E N Y I.
- Monsieur le Directeur du C.F.J.
KARAGO
G I S E N Y I.
- Monsieur le Directeur du C.F.J.
MUTURA
G I S E N Y I.
- Encadreur Préfectoral
G I S E N Y I.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM.-

Monsieur le Préfet de la Préfecture
GISENYI

Monsieur le Préfet,

En date du 17/03/1987 j'ai effectué une visite à GISHWATI aux Centres KARAGO et MUTURA à GISENYI. Je me suis entretenu avec le Sous-Préfet MINANI Faustin et avons parlé des problèmes surgis au Centre de KIMBIRI et sur le projet de Monsieur KOCH. *à Karago nous avons tenu une réunion en compagnie du S/Préfet de la S/Préf Kabaya. Ci, après nous trouverez éléments importants de cette visite*

1. En ce qui concerne le C.F.J. MUTURA qui, en plus de la formation des jeunes, pratique l'élevage en partie au Centre et l'autre à GISHWATI, j'ai pu me rendre compte que ces activités sont satisfaisantes. Mais pour GISHWATI il y a lieu d'améliorer le rendement en essayant de donner aux vaches des pre-
vendes.

Le Directeur du Centre devra examiner avec celui du projet G.B.K. de GISHWATI comment aménager la parcelle accordée au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour le pâturage. *un des responsables au* Le représentant du projet, rencontré à KIBISABO a promis de nous aider surtout pour les travaux d'aménagement. Le Directeur du Centre *m'* enverra un rapport sur les possibilités retenues afin d'aménager et charger la parcelle. *Une* moto lui est accordée pour lui permettre d'assurer le suivi de tous ces travaux. En outre, le Directeur du C.F.J. de MUTURA devra poursuivre l'amélioration des infrastructures du Centre. Les travaux de construction se limiteront *cette année* dans un premier temps sur la construction d'un atelier *et de réparation des bâtiments existants* pour lequel une subdélégation sera accordée. Il devra également rendre le Centre plus attrayant, *une subdélégation de [?] sera accordée à cet effet.* en l'entourant d'une haie et en gardant la propreté

J'ai marqué mon accord à ce qu'un camion du MIJEUCOOP vienne au Centre pour le transport de la terre afin d'améliorer le terrain de foot-ball en construction.

2. La visite au Centre de Formation de KARAGO m'a révélé que ce Centre connaît une amélioration dans *l'organisation et la* le suivi de gestion et de production. Concernant la formation, j'ai été satisfait du travail des instructeurs et de la façon dont les jeunes suivent les cours. J'ai demandé que soit poursuivi cet effort et qu'on programme déjà la formation-information c.à.d. organiser dès cette année *un* séminaire *de réflexion* pour les lauréats du Centre depuis qu'il fonctionne et pour les responsables des groupements des jeunes, *des encadreurs des communes et des secteurs*

du cours de la
A KARAGO après la visite du Centre j'ai tenu une réunion avec le Directeur et tous les instructeurs et ^{il m'a été} ont soumis les questions relatives aux points suivants :

- l'électrification du Centre;
- les nouvelles constructions (maison du Directeur, atelier multifonctionnel dans le bâtiment qui était prévu pour l'élevage) + un bull dozer pour le terrassement;
- l'expropriation d'un bois se trouvant dans le domaine du Centre;
- le problème de production pour la section ceuture;
- les avances sur traitement et prêts pour construction;
- les bulletins de signalement;
- une infirmerie pour le Centre;
- la possibilité d'avoir un comité de la CESTRAR;
- la formation en E.P.S. à l'intention des élèves surtout pour l'arbitrage;
- la possibilité de coopération avec les pays étrangers dont les représentants visitent le Centre.

Le Directeur m'a également fait part de la bonne qualité de l'instruction, de la discipline des élèves et des instructeurs. La ^{bonne} production ^{en agriculture} du lac a été satisfaisante mais pour le moment les techniciens du MINAGRI ont demandé de suspendre la pêche étant donné qu'ils viennent de mettre de nouveaux alvins. *de la manivelle*

A toutes ces questions j'ai donné des réponses qui se résument en ces termes :

- pour l'électrification une lettre sera adressée à l'ELECTROGAZ;
- j'ai accepté que le Centre, en collaboration avec les services habilités de la Préfecture précède à l'expropriation du petit bois;
- les bâtiments du Centre doivent être réfectionnés et l'atelier multifonctionnel aménagé; *la construction d'une maison pour la direction sera envisagée l'année prochaine*
- le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales sera contacté pour qu'il autorise à notre brancardier de donner les premiers soins et pour qu'il lui accorde des médicaments;
- j'ai été d'accord que les instructeurs E.P.S. des Centres reçoivent une formation d'entraîneur et d'arbitre pour qu'à leur tour ils puissent la dispenser aux élèves;
- pour les représentants des pays étrangers qui visitent le Centre, *il y aurait possibilité de* vous pourriez leur demander un jumelage avec des établissements des ^{leur} pays ayant ^{les} activités semblables à celles menées au Centre de KARAGO. Néanmoins de telles demandes doivent passer par le Ministère pour agrément;
- les cas des instructeurs qui demandent des avances et prêts ont été résolus. Quant aux bulletins de signalement le services du MIJEUCOOP examineront le cas litigieux qui m'a été soumis (*Cas CENPILITE*);
- pour la CESTRAR le S/Préfet de KABAYA a promis qu'il veus en parler pour examen.

Les entretiens que j'ai eu avec les S/Préfets ont porté sur les points suivants: S'agissant du cas du Centre de KIMBILI, j'ai expliqué au S/Préfet MINANI que ce n'était pas la première fois que ce Centre rencontre des difficultés, ~~comme celles qu'il a connu récemment.~~ *pour le*

il y a eu une révolte du même genre et je me suis rendu sur les lieux

En 1983 ~~j'ai effectué une visite dans ce Centre et je me suis convenu avec les responsables du Centre qu'ils allaient se mettre en contact avec le MINEPRISEC car il voulait une école qui délivre des certificats avec un programme du secondaire. Pour ma part il ne faudrait pas réouvrir le Centre avant qu'une ^{solution ne soit trouvée} position ne soit prise. Il est inadmissible, en effet, que ces responsables qui recrutent leurs élèves à travers tout le pays avec un minerval élevé, continuent à jouer sur le MIJEU COOP et le MINEPRISEC alors que pour ma part, ils ont été informés sur la politique suivie par mon Département en matière de formation de la jeunesse *ne veulent pas s'y conformer.*~~

Avec le Sous-Préfet MINANI, j'ai abordé le problème de Monsieur KOCH. Je lui ai assuré que le Ministère est prêt à revoir le contrat ~~quant au salaire à lui accordé, une fois qu'il aura donné des indications claires concernant son programme d'action.~~

J'ai apprécié la contribution du
~~préfet de Kabaya qui a participé activement à la réunion à Karago au Centre de Karago et lui ai demandé de transmettre mes remerciements aux professeurs au Bourg de la commune Karago pour l'intérêt qu'ils manifestent à l'endroit du Centre ^{a un intérêt particulier pour le Centre KARAGO et qui a promis de veiller dans la mesure de ses possibilités à la bonne marche du Centre,} afin qu'il puisse répondre au programme de formation - Encadrement de la jeunesse de la région~~

~~J'ai tenu enfin à féliciter le Bourgmestre de la Commune KARAGO qui a fait un effort pour aider au recrutement des jeunes et pour sa contribution pour la bonne marche du Centre de Formation de KARAGO.~~

Veuillez agréer

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM

C. P. I

*SI Préfet Kabaya
Bourg, Karago
Du C.F. Kar.
Du C.F. Mutara
Encadrement Préfectoral*

Kigali, le

N° /15.17

Monsieur le Préfet de la Préfecture
GISENYI.

Monsieur le Préfet,

En date du 17/03/1987 j'ai effectué une visite à GISHWATI aux Centres KARAGO et MUTURA, à GISENYI je me suis entretenu avec le Sous Préfet ^{HANANI Fashyir} chargé des affaires et avons parlé des problèmes surgis au Centre de KIMBIRI et sur le projet de Monsieur KOCH.

1. En ce qui concerne le CFJ MUTURA qui, en plus de la formation des jeunes, pratique l'élevage en partie au Centre et l'autre à GISHWATI, j'ai pu me rendre compte que ces activités sont satisfaisantes. ^{Après pour} ~~pour~~ GISHWATI il y a lieu d'améliorer le rendement en essayant de donner aux vaches des provendes. Le Directeur du Centre devra examiner avec celui du projet G.B.K. de GISHWATI comment aménager la parcelle accordée au ^{Monsieur le le premier il du not coopér} ~~MIJEU-
COOP~~ pour le pâturage.

Le représentant du projet recentré à KIBISABO a promis de nous aider surtout pour les travaux d'aménagement. Le Directeur du Centre m'enverra ^{un rapport} sur les possibilités retenues afin d'aménager et charger la parcelle. ^{Une note} ~~le Ministère~~ accordée au Directeur ^{lui permette d'assurer le suivi de ces travaux.} pour qu'il suive les travaux de GISHWATI.

^{Le Directeur du Centre poursuivra l'amélioration des infrastructures du Centre, mais ne peut construire d'autres bâtiments sauf un atelier pour lequel une subvention sera accordée. Il devra également rendre le Centre plus attrayant en voyant à le pourvoir d'une haie et en gardant la propreté.} ~~Le Directeur du Centre poursuivra l'amélioration des infrastructures du Centre, mais ne peut construire d'autres bâtiments sauf un atelier pour lequel une subvention sera accordée. Il devra également rendre le Centre plus attrayant en voyant à le pourvoir d'une haie et en gardant la propreté.~~

J'ai marqué mon accord à ce qu'un camion du MIJEU-COOP vienne au centre pour le transport de la terre afin d'améliorer le terrain de foot-ball en construction.

2. ^{Ensuite j'ai visité} le Centre de Formation de KARAGO ^{qui a réussi} ~~où j'ai constaté~~ que ce centre connaît une amélioration dans le suivi de gestion et de production. Concernant la formation, j'^{ai} ~~étais~~ satisfait du travail des instructeurs et de la façon dont les jeunes suivent; j'ai demandé que soit poursuivi cet effort et qu'en programme déjà la formation-information c.à.d. organiser dès cette année un séminaire de réflexion pour les lauréats du Centre depuis qu'il fonctionne et les responsables des groupements des jeunes.

.../...

A KARAGO après la visite du Centre j'ai tenu une réunion avec le Directeur et tous les instructeurs et m'ont soumis des questions ci-après, relatives aux points suivants :

- l'électrification du centre;
- les nouvelles constructions (maison du Directeur, atelier multifonctionnel dans le bâtiment qui était prévu pour l'élevage) + un bull dozer pour le terrassement;
- l'expropriation d'un bois se trouvant dans le domaine du centre;
- le problème de production pour la section couture;
- ~~quant aux instructeurs, ils demandent d'avancer sur traitement et de prêt pour construction;~~
- les cotes ~~de~~ ^{bulletins de} ~~travaux~~ ^{travail} ;
- une infirmerie pour le centre;
- la possibilité ~~de~~ ^{d'avoir un comité de la} ~~organiser~~ ^{CESTRAR} ;
- ~~les élèves demandent une formation en EPS (arbitrage);~~ ^{la formation en EPS et l'attention des élèves surtout pour l'arbitrage} ;
- la possibilité de coopération avec les pays étrangers dont les représentants visitent le centre.

Le Directeur m'a ^{également} fait part de la bonne qualité de l'instruction, de la discipline des élèves et des instructeurs. La production du lac a été satisfaisante mais pour le moment les techniciens du MINAGRI ont demandé de suspendre la pêche étant donné qu'ils viennent de mettre de nouveaux alvins.

A toutes ces questions j'ai donné des réponses qui se résument en ce qui suit :

- pour l'électrification une lettre sera adressée à l'ELECTROGAZ;
- j'ai excepté ^{que le centre en collaboration avec le service habilité de la prefecture procéde} l'expropriation du petit bois; ^{à l'expropriation du petit bois} ;
- les bâtiments du centre doivent être réfectionnés et l'atelier multifonctionnel aménagé;
- le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales sera contacté pour qu'il autorise à notre brancardier de donner les premiers soins et pour qu'il lui accorde des médicaments;
- j'ai été d'accord que les instructeurs EPS des centres reçoivent une formation d'entraîneur et d'arbitre pour qu'à leur tour ils puissent la dispenser aux élèves;
- pour les représentants des pays étrangers qui visitent le centre, vous pourrez leur demander un jumelage avec des établissements de ~~leur~~ pays ayant activités semblables à celles menées au centre de KARAGO. Néanmoins de telles demandes doivent passer par le Ministère pour agrément;
- les cas des instructeurs qui demandent des avances et prêts ont été résolus à grande satisfaction, ^{quant aux bulletins de} ~~quant à~~ ^{travaux} ~~travaux~~ ^{travail} les services du MIJEUCOOP ^{veulent examiner} ~~examiner~~ ^{l'examen} ~~l'examen~~ ^{l'examen} ;
- pour le ~~cas~~ la CESTRAR le S/P^réfet de KARAYA a promis qu'il ~~allait~~ ^{vous} ~~en parler~~ ^{en parler} au Préfet de ~~STENYI~~ pour examen.

S'agissant du cas du Centre de KIMBILI,

A. BISENYI je me suis entretenu avec le S/Préfet chargé des affaires.

et avons évoqué le cas du centre de KIMBILI, ^{je lui ai expliqué} que ce

n'était pas la première fois que ce centre ^{rencontre des difficultés comme celle qu'il a connue récemment} se rebelle en 1963; je me suis rendu à ^{En 1963 j'ai effectué une visite dans ce centre et je me suis concerté avec} cet endroit et nous nous sommes convenu avec les responsables du centre qu'ils

allaient se mettre en contact avec le NINEPRISEC car il voulait une école qui délivre des certificats avec un programme du secondaire. Pour ma part il ne faudrait

pas réouvrir le Centre avant qu'une position ne soit prise. Il n'est inadmissible ^{mais} que les responsables constituent ^{un minerval d'un continent à jouer sur le minéral élevé.} à permettre aux jeunes des certificats à les

recruter dans tous le pays avec un minerval élevé. ^{pour ma part, ils ont été informés sur la politique suivie par mon département en matière de formation de la jeunesse.}

J'ai abordé le problème de Monsieur KOCH qui pour le S/Préfet n'a pas ^{avec le sous préfet MUSA NI, j'ai abordé le problème de Monsieur KOCH.} d'éléments. L'intéressé n'arrivant pas à expliquer ses objectifs et son programme

Je lui ai assuré que le Ministère est prêt à revoir le contrat quant au salaire ^{à lui accorder.} une fois qu'il aura donné des indications claires concernant son ^{programme d'action.} action.

J'ai remercié le Sous/Préfet de KABAYA qui a un intérêt particulier pour le centre ^{KARAGO} et qui a promis de veiller dans la mesure de ^{ses} possibilités à la bonne marche du Centre.

J'ai tenu ^à féliciter le Bourgmestre de la Commune KARAGO qui a fait un effort pour ^{aider au} recruter des jeunes et pour sa contribution pour ^{la} bonne marche du Centre de formation de KARAGO.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM.-

Kigali, le

N°

/15.17

1

Monsieur le Préfet de la Préfecture
GISENYI.

Monsieur le Préfet,

En date du 17/03/1987 j'ai effectué une tournée à GISHWATI aux Centres de KARAGO et MUTURA, j'ai pu m'entretenir avec le Sous Préfet de problèmes surgis au Centre de KIMBIRI et sur le Projet de Monsieur KOCH.

En ce qui concerne le C.F.D. MUTURA pratique l'élevage en partie au Centre et l'autre à GISHWATI, j'ai pu me rendre compte que ces activités sont satisfaisantes, mais pour GISHWATI il y a lieu d'améliorer le rendement en essayant de donner aux vaches des provendes. Le Directeur du Centre devra examiner avec celui du Projet G.B.K. de GISHWATI comment aménager le pâturage. Le représentant du Projet rencontré à KIBISABO a promis de nous aider surtout pour les travaux d'aménagement. Le Directeur du Centre devra améliorer les infrastructures, le Ministère lui accorde le moyen de déplacement (Notes) pour qu'il suive les travaux de GISHWATI.

Revenant sur le Centre de KIMBIRI, étant donné que les responsables qui voulaient faire de ce centre une école secondaire, étant donné par ailleurs la politique du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dont la formation des jeunes (MIJEUCOOP ne donne pas des certificats aux lauréats des Centres de Formation des Jeunes) et que ces responsables continuent à recruter à travers tout le pays en exigeant un minerval élevé, il ne faudra pas ouvrir ce centre sans d'abord éclaircir le cadre institutionnel dans lequel il veut travailler. Pour les infrastructures ne sachant pas quand commence l'école secondaire nous nous contenterons d'aménager un magasin de stockage et quelques salles de classes. Concernant Monsieur KOCH je suis d'accord de lui accorder un salaire de 60.000FRW mais il doit d'abord expliquer son programme. Je suis disposé à lui faciliter la tâche pour une formation à réaliser de nos jeunes.

La direction du centre poursuivra l'amélioration des infrastructures du Centre mais ne peut construire d'autres bâtiments sans un atelier pour lequel une subvention sera accordée pour la construction nous avons demandé au directeur du Centre de se rendre près attachant (une clôture horizontale, la propriété permanente...)

2. Ensuite j'ai visité le Centre de Formation de KARAGO où j'ai constaté que ce Centre ~~connaît~~ a une amélioration dans le suivi de gestion et de production. Une réunion de travail a examiné quelques petits problèmes d'ordre administratif et le Centre a souhaité d'aménager les bâtiments destinés à l'élevage en atelier des lauréats des CERAI et du Centre de Formation de Jeunes.

Concernant la formation, j'étais satisfait du travail des instructeurs et de la façon dont les jeunes suivent. Pour la production, j'ai noté que ce secteur pouvait être développé encore davantage. Il y aurait lieu d'atteindre des résultats satisfaisants en menuiserie mais pour la couture dont le programme est centré sur la formation, la production est pratiquement très limitée.

J'ai remercié le 5/Préfet de Kabaya de m'avoir permis de visiter le Centre et qui la promesse de la mesure de ce point de vue à la bonne marche du Centre.
J'ai tenu à féliciter le Bourgmestre de la Commune KARAGO qui a fait un effort pour recruter des jeunes et pour sa contribution pour la bonne marche du Centre. Dans le cadre de l'électrification, le Centre de KARAGO souhaiterait être raccordé sur le réseau d'électrifiés.

Conclusion.

Après ces explications il y a eu des questions, réponses. La conclusion est que le Centre de KARAGO a des moyens plus que les autres Centres.

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col RBM.-

et que son programme déjà la formation et la formation c-à-d. organiser de cette année un séminaire de réflexion pour les membres du Centre depuis qu'il fonctionne et les responsables de Groupement de jeunes.

A Karago après la visite du centre j'ai tenu une réunion avec la direction et tous les instructeurs et on ont soulevé les questions ci-après

- l'électrification du centre
- les nouvelles constructions (maison du directeur (atelier multifonctionnel dans le bâtiment qui était prévu pour l'élevage) + un bull dorer pour le + engrais)
- l'acquisition d'un bois se trouvant dans le domaine du centre
- Problème de production pour la section couture

- Le ministère de la Santé et des affaires sociales sera contacté pour qu'il autorise à notre brancardier de donner les premiers soins et pour qu'il ~~accorde~~ ^{lui accorde} des médicaments
- J'ai été d'accord que les instructeurs EPS des centres reçoivent une formation d'entraîneur et d'arbitre pour qu'à leur tour ils puissent la dispenser aux élèves.
- Pour les représentants des pays étrangers qui visitent le Centre pour faire leur demande un jumelage avec des établissements de leur pays ayant activités semblables, à celles menées à ce centre de Karaga néanmoins de telle demande doivent passer par le ministère pour agrément.
- Les cas des instructeurs qui demandent des avances et prêts ont été résolus à ~~leur~~ grande satisfaction, quant à M. - les services du ~~ministère~~ ^{ministère} ont examiné son cas.
- Pour le cas de la Centre le S/Préfet Kabaya a promis qu'il allait en parler au préfet de GIS pour examen

avec un de ses sous-joints qui vous remplace et

A BISENYI je me suis entretenu avec le S/Pref. chargé des affaires. — et avons évoqué le cas du centre de KABALI.

Je lui ai expliqué que ce n'était pas la première fois que centre se rebelle en 1983 je me suis rendu à cet endroit et nous nous sommes convenus avec le responsable du centre qu'ils allaient se mettre en contact avec le MINÉPRISEC car il voulait une école qui délivre des certificats avec un programme du secondaire pour ma part il ne faudrait pas réouvrir le centre avant qu'une position ne soit prise il n'est inadmissible que le responsable contienne à promettre aux jeunes des certificats à les recruter dans tous le pays avec un minimum élevé. Le cadre institué

J'ai abordé le problème de M. Koch qui pour le S/Pref n'a pas d'éléments l'intéressé n'arrivant pas à expliquer ses objectifs et son programme je lui ai assuré que le ministre est prêt à renouer le contact quant au salaire une fois qu'il aura donné des indications claires ^{concernant} ~~par~~ son action.

J'ai remercié le sous-préfet de Kabaya qui a un intérêt particulier pour le centre et qui a promis de veiller dans la mesure de ses possibilités à la bonne marche du centre.

J'ai tenu à féliciter le Bourgeois-mestre de la commune Karago qui a fait un effort

pour recruter des jeunes et pour sa
contribution pour bon marche du
centre.

Le Ministre de la jeunesse
et du mouvement
coopératif

NDINDILYIRANA AUGUSTIN

LT COL BEN.

Kigali, le

N° /15.17

Monsieur le Préfet de la Préfecture
G I S E N Y I.

Monsieur le Préfet,

En date du 17/03/1987 j'ai effectué une ^{visite de travail} tournée à GISHWATI aux Centres de KARAGO et MUTURA, j'ai pu m'entretenir avec le Sous Préfet de problèmes surgis au Centre de KIMBIRI et sur le Projet de Monsieur KOCH.

MUTURA pratique l'élevage en partie au Centre et l'autre à GISHWATI, j'ai pu me rendre compte que ces activités sont satisfaisantes, mais pour GISHWATI il y a lieu d'améliorer le rendement en essayant de donner aux vaches des provendes pour qu'elles donnent plus de lait. Le Directeur du Centre devra examiner avec celui du Projet G.B.K. de GISHWATI comment aménager le pâturage. Le représentant du Projet rencontré à KIBISABO a promis de nous aider surtout pour les travaux d'aménagement.

S'agissant du Centre de Formation de MUTURA, le Directeur devra améliorer les infrastructures, le Ministère lui accorde le moyen de déplacement (Motos) pour qu'il suive les travaux de GISHWATI. Revenant sur le Centre de KIMBIRI, étant donné que les responsables qui voulaient faire de ce centre une école secondaire, étant donné par ailleurs la politique du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dont la formation des jeunes (MIJEUCOOP ne donne pas des certificats aux lauréats des Centres de Formation des Jeunes) et que ces responsables continuent à recruter à travers tout le pays en exigeant un minerval élevé, il ne faudra pas ouvrir ce centre sans d'abord éclaircir le cadre institutionnel dans lequel il veut travailler. Pour les infrastructures ne sachant pas quand commence l'école secondaire nous nous contenterons d'aménager un magasin de stockage et quelques salles de classes. Concernant Monsieur KOCH je suis d'accord de lui accorder un salaire de 60.000 FRW mais il doit d'abord expliquer son programme. Je suis disposé à lui faciliter la tâche pour une formation à réaliser de nos jeunes.

.../...

Kigali, le

N° /15.17

Monsieur le Préfet de la Préfecture
GISENYI.

Monsieur le Préfet,

En date du 17/03/1987 j'ai effectué une tournée à GISHWATI et aux Centres de KARAGO et MUTURA, j'ai pu m'entretenir avec le Sous Préfet de problèmes surgis au Centre de KIMBIRI et sur le Projet de Monsieur KOCH.

MUTURA pratique l'élevage en partie au Centre et l'autre à GISHWATI, j'ai pu me rendre compte que ces activités sont satisfaisantes, mais pour GISHWATI il y a lieu d'améliorer le rendement en essayant de donner aux vaches des prevendes pour qu'elles donnent plus de lait. Le Directeur du Centre devra examiner avec celui du Projet G.B.K. de GISHWATI comment aménager le pâturage. Le représentant du Projet rencontré à KIBISABO a promis de nous aider surtout pour les travaux d'aménagement.

S'agissant du Centre de Formation de MUTURA, le Directeur devra améliorer les infrastructures, le Ministère lui accorde le moyen de déplacement (Notes) pour qu'il suive les travaux de GISHWATI. Revenant sur le Centre de KIMBIRI, étant donné que les responsables qui voulaient faire de ce centre une école secondaire, étant donné par ailleurs la politique du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dont la formation des jeunes (MIJEUCOOP ne donne pas des certificats aux lauréats des Centres de Formation des Jeunes) et que ces responsables continuent à recruter à travers tout le pays en exigeant un minerval élevé, il ne faudra pas ouvrir ce centre sans d'abord éclaircir le cadre institutionnel dans lequel il veut travailler. Pour les infrastructures ne sachant pas quand commence l'école secondaire nous nous contenterons d'aménager un magasin de stockage et quelques salles de classes. Concernant Monsieur KOCH je suis d'accord de lui accorder un salaire de 60.000FRW mais il doit d'abord expliquer son programme. Je suis disposé à lui faciliter la tâche pour une formation à réaliser de nos jeunes.

.../...

Ensuite j'ai visité le Centre de Formation de KARAGO où j'ai constaté que ce Centre a une amélioration dans le suivi de gestion et de production. Une réunion de travail a examiné quelques petits problèmes d'ordre administratif et le Centre a souhaité d'aménager les bâtiments destinés à l'élevage en atelier des lauréats des CERAI et du Centre de Formation de Jeunes.

Concernant la formation, j'étais satisfait du travail des instructeurs et de la façon dont les jeunes suivent. Pour la production, j'ai noté que ce secteur pouvait être développé encore davantage. Il y aurait lieu d'atteindre des résultats satisfaisants en menuiserie mais pour la couture dont le programme est centré sur la formation, la production est pratiquement très limitée.

J'ai tenu à féliciter le Bourgmestre de la Commune KARAGO qui a fait un effort pour recruter des jeunes et pour sa contribution pour la bonne marche du Centre. Dans le cadre de l'électrification, le Centre de KARAGO souhaiterait être raccordé sur le réseau d'électrogaz.

Après ces explications il y a eu des questions, réponses. La conclusion est que le Centre de KARAGO a des moyens plus que les autres Centres.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEN.-

Ensuite j'ai visité le Centre de Formation de KARAGO où j'ai constaté que ce Centre a une amélioration dans le suivi de gestion et de production. Une réunion de travail a examiné quelques petits problèmes d'ordre administratif et le Centre a souhaité d'aménager les bâtiments destinés à l'élevage en atelier des lauréats des CERAI et du Centre de Formation de Jeunes.

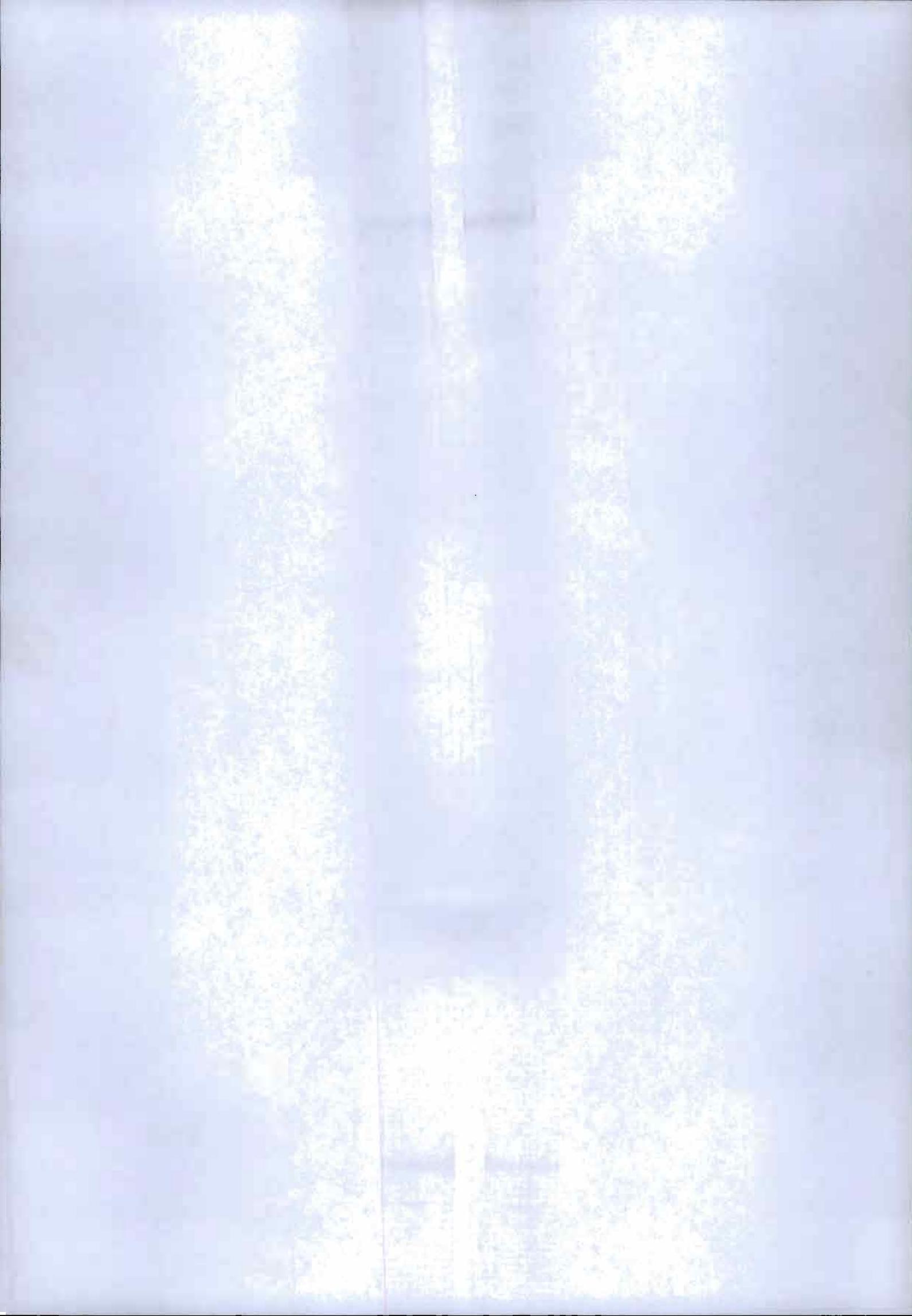
Concernant la formation, j'étais satisfait du travail des instructeurs et de la façon dont les jeunes suivent. Pour la production, j'ai noté que ce secteur pouvait être développé encore davantage. Il y aurait lieu d'atteindre des résultats satisfaisants en menuiserie mais pour la couture dont le programme est centré sur la formation, la production est pratiquement très limitée.

J'ai tenu à féliciter le Bourgmestre de la Commune KARAGO qui a fait un effort pour recruter des jeunes et pour sa contribution pour la bonne marche du Centre. Dans le cadre de l'électrification, le Centre de KARAGO souhaiterait être raccordé sur le réseau d'électrogaz.

Après ces explications il y a eu des questions, réponses. La conclusion est que le Centre de KARAGO a des moyens plus que les autres Centres.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-





MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU
MOUVEMENT COOPERATIF
B. P. 1044 KIGALI

Kigali, le 06 SEP 1985

No 3316 /15.00

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

Vu le 8/10/85

Joseph Bagozi

Monsieur l'Ambassadeur de la République
Rwandaise à PARIS

FRANCE

S/couvert de Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la Coopération
KIGALI.-

Monsieur l'Ambassadeur,

Par sa lettre du 1er Août 1985 dont vous
avez reçu copie, Monsieur Joseph BAGOZI, agent de mon Département
actuellement en stage à LILLE-FRANCE, m'a informé qu'il avait obtenu
de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports du Nord-Pas-de
Calais et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
du Nord ainsi que de l'Association GUY VIENNE-AMITIE-AFRIQUE, des
promesses d'aide de matériels de sport et de documents en faveur de
mon Département.

Je voudrais, dans la mesure de vos possi-
bilités, demander votre intervention pour que ces dons nous parviennent.

Je vous en remercie d'avance et vous prie
d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération
distinguée.

P.I. à :

Monsieur Joseph BAGOZI

4, rue des Arts

9044 LILLE-CEDEX

FRANCE

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDOILIYIMANA Augustin

Lt Col BEM

Augustin Ndindoliyimana



REPUBLICQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

1065
Kigali, le

24 AVR. 1985

N° 1446 /15.04

- Monsieur le Ministre de la Justice
K I G A L I.-
- Monseigneur l'Archevêque de KIGALI
K I G A L I.-

OBJET : Evolution du dossier de
l'Association des Guides
du RWANDA (A.G.R.).

Monsieur le Ministre,
Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en date du
10 Avril 1985, l'Association des Guides du RWANDA (A.G.R.) a, sur invitation du
Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, tenu une réunion de
l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Au cours de cette session, le Comité National
présidé par Madame KABANYANA Anastasie a présenté sa démission collective afin de
permettre la restructuration de l'Association sur des bases plus saines.
Une commission provisoire a alors été constituée pour gérer les affaires courantes
et préparer la rencontre des responsables du Guidisme Rwandais prévue pendant les
grandes vacances de Juillet-Août 1985. Cette commission présidée par Jeanne
DUKUZEMARIYA comprend également les personnes suivantes :

- Mademoiselle Bellancile NIRAGIRE; Secrétaire de l'Association, elle est particu-
lièrement chargée de la tenue des dossiers administratifs,
- Madame Spéciose MUKABURASA, Agent du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement
Coopératif, est chargée de la gestion financière. Elle autorisera les dépenses,
en contresignant les pièces comptables avec Mademoiselle NIRAGIRE Bellancile et
DUKUZEMARIYA Jeanne.
- Mademoiselle Laurence MUKABAHIZI.

Pendant la présente phase transitoire, des
correspondances et des contacts seront poursuivis avec le mouvement international
du Guidisme ainsi qu'avec les groupes régionaux.

.../...

Au cours des grandes vacances de Juillet - Août 1985, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif va contribuer à l'organisation d'une session de formation des responsables régionales et des cheftaines d'unités avant de procéder à la finalisation des nouveaux statuts de l'Association et aux élections du nouveau Comité National de l'A.G.R.

Etant donné que la Commission *ad hoc* composée de représentants de mon Département ainsi que du Ministère de la Justice et de l'Archevêché de KIGALI avait relevé des lacunes dans le contenu des statuts actuels et dans l'application de la loi de 1962 sur les Associations sans but lucratif, il s'avère nécessaire de revoir ces statuts et de préciser le règlement d'ordre intérieur avant la relance de l'Association dans tous ses organes.

La Commission précitée a déjà préparé des propositions concrètes dans ce sens. Elles font l'objet de traduction en Kinyarwanda avant leur transmission pour examen aux différentes unités régionales et leur adoption pendant les grandes vacances.

Par ailleurs, la gestion du patrimoine de ce Mouvement de Jeunes devra être plus rigoureuse avec une comptabilité à jour.

Telles sont les principales conclusions de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Avril 1985.

Je compte sur votre collaboration habituelle pour la poursuite de l'assainissement ainsi entamé dans le double souci de sauvegarde des intérêts légitimes de cette Association et de respect des lois et règlements nationaux sur les Associations sans but lucratif en général et des Mouvements de la Jeunesse en particulier.

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I -

- Monseigneur l'Evêque de l'Eglise
Catholique du RWANDA (TOUS)

.....

- Madame MUKANDEKEZI Immaculée
Membre du Secrétariat International
Catholique du Guidisme
C/O Archevêque de KIGALI
K I G A L I -

- Madame, Mademoiselle, Membre du Comité
National de l'A.G.R. démissionnaire (TOUTES)

- Madame, Mademoiselle, Membre de la Commission
Provisoire de l'A.G.R. (TOUTES)

.....

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDIYIMANA Augustin

Major BEM

